

## Comprendre les rapports sociaux

Danièle Kergoat

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Kergoat Danièle. Comprendre les rapports sociaux. In: Raison présente, n°178, 2e trimestre 2011. Articuler le rapports sociaux. pp. 11-21;

doi : <https://doi.org/10.3406/raipr.2011.4300>

[https://www.persee.fr/doc/raipr\\_0033-9075\\_2011\\_num\\_178\\_1\\_4300](https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_2011_num_178_1_4300)

---

Fichier pdf généré le 17/03/2019

## COMPRENDRE LES RAPPORTS SOCIAUX

*Danièle Kergoat\**

Je partirai pour commencer d'une définition succincte du rapport social, me réservant d'y revenir et de l'enrichir au cours de ce texte<sup>(1)</sup>. Un rapport social est une relation antagonique entre deux groupes sociaux, établie autour d'un enjeu. C'est un rapport de production matérielle et idéelle (Godelier, 1982) : Colette Guillaumin a montré par exemple que la « racisation » est la construction idéologique et discursive sur la nature des dominés, « face mentale » et cognitive des rapports de pouvoir matériels. Et c'est un rapport conflictuel.

Pour amorcer la démonstration, je partirai de ce que l'on présente classiquement comme le paradoxe des rapports sociaux de sexe : il y a tout à la fois amélioration de la situation des femmes, en particulier sur le marché du travail, et en même temps persistance, parfois même durcissement de la division sexuelle du travail. Bref, tout change mais rien ne change.

Je partirai de ce paradoxe pour le déconstruire, car il me semble très illustratif des impasses d'une pensée qui segmente les rapports sociaux, les considère isolément. La thèse que je défendrai ici est la suivante : les rapports sociaux sont *consubstantiels*<sup>(2)</sup> : ils forment un nœud qui ne peut être séquencé au niveau des pratiques sociales, sinon dans une perspective de sociologie analytique ; et ils sont coextensifs : en se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de « race »<sup>(3)</sup>, se reproduisent et se co-produisent mutuellement.

\*Directrice de recherche émérite au CNRS, CRESPPA-GTM – Paris 8 – Paris 10.

(1) Ce texte est une version abrégée de la conférence donnée le 8 septembre 2006 dans le cadre de la session semi-plénière « Penser l'intrication des systèmes de domination : genre, classe et 'race' » du II<sup>ème</sup> Congrès de l'Association française de sociologie à Bordeaux. Le texte de la conférence a été publié en octobre 2009 dans *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination* sous la direction d'Elsa Dorlin aux Presses universitaires de France (PUF). Les éditeurs remercient les PUF d'avoir autorisé *Raison présente* à reprendre ce texte.

(2) L'emprunt de ce terme à la théologie ne doit pas prêter à confusion ; il est pris ici dans son acception la plus triviale, celle qui énonce « l'unité de substance » (Grand Littré). Parler de « consubstantialité » revient donc à affirmer que « séparer » les rapports sociaux est une opération certes nécessaire pour le sociologue mais qui reste de l'ordre de la logique formelle et qui ne peut en aucun cas être appliquée sans précaution à l'analyse des pratiques sociales.

(3) « Race » est ici utilisée exactement au même titre que classe et sexe, c'est-à-dire comme catégorisation socialement construite, comme résultat de la discrimination, comme production idéologique (Guillaumin, 1972). Toutefois, étant donné la charge sociale et historique du mot race, je l'utiliserai toujours en le mettant entre guillemets. Que la solution ne soit pas totalement satisfaisante, j'en conviens. Mais les débats, pourtant soutenus, n'ont toujours pas pour le moment proposé une alternative faisant consensus, théoriquement et idéologiquement, dans le milieu des sociologues. Je fais donc ici un usage stratégique du mot race lequel renvoie à un concept politique, culturel et social, et n'est évidemment pas à prendre au sens biologique.

Mais revenons à ce paradoxe. On s'étonne par exemple que le taux d'activité des femmes augmente mais que les segmentations, horizontales et verticales, perdurent entre emplois masculins et féminins, que les inégalités de salaire demeurent et qu'elles continuent à assumer, seules pour l'essentiel, le travail domestique. A mon sens, cela ne recouvre nulle aporie ou contradiction interne aux rapports sociaux de sexe mais renvoie au fait que le capitalisme a besoin d'une main d'œuvre flexible qui engage de plus en plus sa subjectivité : le travail domestique assumé par les femmes libère les hommes, et pour les femmes à haut niveau de revenu, il y a externalisation du travail domestique vers d'autres femmes.

On voit qu'on ne peut raisonner au niveau d'un seul rapport social. Le paradoxe apparent renvoie donc en fait à l'imbrication, dans la genèse même de la division sexuelle du travail productif et reproductif, de rapports sociaux différents et de rapports sociaux qui ne sont pas périodisables de la même manière.

Mais allons plus loin dans l'analyse des propriétés des rapports sociaux avec un autre exemple ; je parlerai ici du sentiment de nombre de femmes, et en particulier de nombre de jeunes femmes, que l'égalité est acquise ou à tout le moins réalisable rapidement, qu'une pleine réussite professionnelle est possible et que le partage des tâches est un problème de négociation interindividuelle dans le couple, de « bonne volonté ». Ce sentiment est évidemment paradoxal puisqu'il ne correspond pas à la réalité, telle que nous pouvons la vivre, mais aussi telle que permettent de l'appréhender les statistiques<sup>(4)</sup>. Cette illusion provient du fait que savants comme profanes amalgament trop souvent deux niveaux de réalité, celui des relations sociales et celui des rapports sociaux. Les relations sociales sont immanentes aux individus concrets entre lesquels ils apparaissent. Les rapports sociaux sont, eux, abstraits et opposent des groupes sociaux autour d'un enjeu.

Opérer la distinction entre relation sociale et rapport social permet de faire apparaître que si la situation a effectivement changé en matière de relations sociales entre les sexes et dans les couples<sup>(5)</sup>, le rapport social, lui, continue à opérer et à s'exprimer sous ses trois

---

(4) Cela peut s'expliquer par le fait que, dans la conscience collective, l'égalité n'est plus une utopie mobilisatrice mais est devenue un stéréotype, un cliché. Et cela ne date pas d'hier : Cf. les travaux de Jean Kellerhals (1981) sur la norme égalitaire.

(5) On peut noter actuellement, dans un très grand nombre de sociétés, un réaménagement des relations entre les sexes. On en trouvera un bon panorama dans l'article de Yann Mens, « Europe, Chine, Moyen-Orient, Afrique... Familles, le grand chambardement », [http://www.alternatives-internationales.fr/article.php3?id\\_article=330](http://www.alternatives-internationales.fr/article.php3?id_article=330)

formes canoniques : exploitation, domination, oppression<sup>(6)</sup> (que l'on pourrait illustrer par : différentiel de salaires, plafond de verre et violences). En d'autres termes, s'il y a bien déplacement des lignes de tension, le rapport social hommes/femmes reste inentamé<sup>(7)</sup>. A l'inverse, ce sont les pratiques sociales – et non les relations sociales – qui peuvent dessiner des formes de résistance et être donc porteuses de changement potentiel au niveau des rapports sociaux. Je prendrai l'exemple de la Coordination infirmière, mouvement social de la fin des années 80. Dans les réunions, les formes de convivialité étaient indéniablement féminines : s'appeler par son prénom, prendre des nouvelles de la santé, remarquer un nouveau vêtement ou le passage chez le coiffeur, etc. Il s'agit bien là de relations sociales qui ont certes adouci le climat des réunions mais elles n'ont entamé en rien la dynamique de domination hommes / femmes au sein du mouvement. Dès qu'un enjeu se profilait à l'horizon, les mécanismes se remettaient en place (exemple : qui va parler devant les médias ?). Ce qui a permis d'ébranler les rapports sociaux de sexe, ce sont les pratiques sociales collectives : décision par exemple que ce seront des femmes qui auront les responsabilités formelles (présidence de l'association 1901) et les responsabilités pratiques (responsabilité du service d'ordre durant les manifestations), décision qu'il y ait un apprentissage collectif à la prise de parole en public, etc.

Je continue le raisonnement en allant plus loin : en d'autres termes, ce n'est pas parce qu'elles sont des femmes que les infirmières ont été à même de subvertir le rapport social de sexe, – on voit bien à travers cet exemple que le sujet des luttes ne se juxtapose pas avec le sujet de la domination. Mais c'est parce qu'elles sont devenues un sujet collectif producteur de sens et acteur de sa propre histoire. Ce faisant, elles sont sorties de la figure de la féminité imposée pour devenir des femmes ayant le pouvoir d'agir dans la construction et le développement des rapports sociaux. A travers elles, le groupe social femmes s'est approprié d'autres manières de penser et de faire, d'autres formes de « production sociale de l'existence humaine ».

De la même manière, quand j'étudiais les ouvrières, je précisais bien que sous ce terme : « les ouvrières », je ne cherchais pas les

---

(6) Pour l'analyse et la différenciation de ces trois notions, on peut se reporter à Xavier Dunezat (2004), p. 111 et suivantes.

(7) Sur un tout autre terrain, celui des footballeuses professionnelles, Christine Mennesson a ainsi démontré que les pratiques novatrices qui ne dépassent pas le niveau des relations sociales peuvent certes questionner les rapports sociaux de sexe mais ne les remettent pas réellement en cause (Mennesson, 2005).

femmes, non plus que je ne cherchais les ouvriers. Mais pour autant, je n'en faisais pas une catégorie naturalisée : les femmes ouvrières. Je montrais au contraire comment elles s'inscrivaient de façon originale dans les rapports de sexe, et de façon tout aussi originale dans les rapports de classe. Le problème était de montrer comment elles se constituaient parfois, dans des luttes, en tant que sujets collectifs de leur propre histoire, sujet collectif parfaitement original dans ses pratiques, mais sujet toujours en devenir et non réductible à une catégorie.

### **Rapports sociaux et catégorisations : des relations complexes**

On touche donc ici au problème de la catégorisation, problème inhérent à l'activité qui consiste à croiser les rapports sociaux. Ce thème, ainsi que celui de l'universalité et de l'intercroisement des rapports est à mon avis un des problèmes centraux auxquels se trouvent confrontés les études post-coloniales et le *Black Feminism*.

Je voudrais insister d'abord sur le fait que le croisement « race » / genre / classe n'est pas une nouveauté pour la France. Sans remonter à Flora Tristan – ce qui serait pourtant tout à fait intéressant pour notre sujet –, on peut noter que bon nombre de travaux n'ont pas attendu les études post-coloniales ou le *Black Feminism* pour insister sur l'intrication entre les dominations : les divisions dues aux inégalités de classe, de sexe et d'appartenance ethnique n'étaient ignorées, ni de certaines sphères militantes, ni de travaux académiques : je pense au colloque international que nous avons mis en place en 1987 sur les rapports sociaux de sexe, où l'on trouvait l'affirmation, et la démonstration, que la classe était genrée et que le genre était « classé » ; aux études sur la division sexuelle du travail qui insistaient sur la nécessité de croiser les rapports de genre avec les rapports de classe et les rapports Nord / Sud ; ou encore, bien évidemment, aux travaux de Colette Guillaumin (1972/2002) qui ont proposé une analyse du processus idéologique commun de naturalisation du sexe et de la « race ».

Mais ces travaux ont été minorés dans l'université. Et depuis, ces inégalités ont plus fait l'objet de pratiques conjuratoires que d'analyses approfondies : au fil des études, on rencontrait, on croisait la classe ou la « race » mais sans que pour autant l'on s'empare centralement de leur intrication. Ainsi, malgré la prégnance des théorisations marxistes dans les années 80, bien peu d'études se sont consacrées, en termes de rapports de genre, aux pratiques des femmes des classes populaires<sup>(8)</sup> ;

tandis que la famille est restée (reste) trop souvent réduite à celle des classes moyennes et supérieures alors que pourtant, il est évident que les configurations familiales ne sont pas du même ordre pour une femme bourgeoise et pour une femme de milieu populaire<sup>(9)</sup>.

L'impasse sur les classes sociales continue dans la période actuelle alors même qu'en France (et ailleurs), les rapports de classe vont en s'exacerbant<sup>(10)</sup>. Certes, les études féministes invoquent régulièrement le croisement nécessaire entre genre, « race » et classe. Mais le croisement privilégié est celui entre race et genre tandis que la classe sociale ne reste le plus souvent qu'une citation obligée. Et il est intéressant de noter que cette euphémisation se vérifie, dans les mêmes formes, aux USA. En témoigne cet interview récent de Toni Morrison, peu suspecte d'indifférence aux problèmes de « race » et de genre, où elle explique que « derrière les tensions raciales aux Etats-Unis, se cache, en réalité, un conflit entre classes sociales. Et [que] c'est un tabou beaucoup plus grand que le racisme. »

En France, la scène militante et politique est structurée de telle manière que peu d'hommes et de femmes des groupes dominés, ou issus de ces groupes, ont pris et prennent la parole. Or ce qui frappe dans le *Black Feminism*, c'est que nombre d'études aient été initiées par des femmes noires, souvent issues de milieux populaires. C'est ce qui leur a permis d'avancer des concepts comme celui de « conscience dédoublée » (bell hooks, 1981) qui veut rendre compte du cas des domestiques noires et de leur double positionnement, de proximité et de distance, par rapport au pouvoir blanc<sup>(11)</sup>, et plus généralement la notion d'*interlocking systems* (Hill Collins, 1990) pour prendre en compte centralement l'imbrication des systèmes de classe, de race et de sexe.

---

(8) Il y a évidemment des exceptions : voir par exemple les travaux d'Armelle Testenoire (2006).

(9) Et pour une femme des minorités raciales et pour une femme « blanche ». Mais cela commence à être étudié grâce à la prise en compte de la « race » dans les travaux récents, en particulier des jeunes chercheur(e)s.

(10) La fin de la société de classes traditionnelles ne permet pour autant de faire l'impasse sur les rapports de classes. Ceux-ci vont en s'exacerbant, non pas du fait du mouvement ouvrier comme cela l'était du temps des Trente Glorieuses, mais du fait des classes dirigeantes. Un seul indicateur de cette exacerbation : l'évolution du taux de pauvreté, publiée par l'INSEE en juillet 2007. Au cours de 2005, dernière année connue, le taux de pauvreté est passé de 11,7% à 12,1% : 260.000 personnes sont devenues pauvres. Il s'agit là d'une aggravation sensible puisqu'il s'agit de la hausse la plus significative depuis que ces statistiques existent.

(11) On pourrait également prendre l'exemple de ce que Rhacel Parrenas Salazar (2001) a nommé la « mobilité de classe contradictoire ». Ce concept rend compte, pour nombre d'immigré(e)s, de la simultanéité de l'expérience du déclasserement social et de celle de la montée dans la hiérarchie économique par rapport aux personnes restées au pays et par rapport aux conditions économiques vécues antérieurement dans le pays de départ.

Cette origine de classe (classe de sexe, classe sociale, classe ethnique) est déterminante pour comprendre la genèse et le développement de ce champ. Elle a eu en particulier pour conséquence d'avancer la « race » comme modalité possible d'expérience de classe, de mettre l'expérience et le sujet au centre du raisonnement, et a permis de ne pas rester dans la domination pure mais de poser le problème des résistances, de la révolte et de l'émergence des mouvements sociaux (Combahee River Collective, 1979 ; Davis, 1981 ).

Je dirai donc que l'apport de ces travaux anglophones n'est pas, pour la France, la découverte d'une nouveauté radicale comme d'aucuns voudraient le croire. Mais bien plus, de permettre la réactualisation, la revisibilisation de théories et de concepts qui se sont trouvés marginalisés dans le champ académique. Et ce faisant, de les enrichir.

C'est pourquoi je pense que si ces travaux sont d'un immense apport, nous n'avons pas pour autant à prendre sans précaution les concepts qui en sont issus, et ceci d'autant plus que la racialisation de l'antagonisme de classe aux USA ne peut se superposer à la situation française. Je prendrai ici l'exemple de l'intersectionnalité, notion qui fait recette actuellement. L'intersectionnalité, pour reprendre la définition de Kimberlé Crenshaw (1994), rend compte « de la manière dont le positionnement des femmes de couleur, à l'intersection de la race et du genre, rend leur expérience concrète de la violence conjugale, du viol et des mesures pour y remédier, (expérience concrète) qualitativement différente de celle des femmes blanches ». Il s'agit donc de saisir la variété des interactions des rapports de genre et de « race », au plus près de la réalité même des expériences des femmes afro-américaines.

Le titre de cet article, « *Mapping the Margins* », est à lui seul un résumé de la critique que je pourrais lui adresser : raisonner en termes de cartographie revient à figer les catégories, à les naturaliser. Je reprendrai ici à mon compte la critique qu'en fait Elsa Dorlin (2005, p.92, 93) : cette critique « vise sa définition des rapports sociaux en termes de secteurs d'intervention, définition qui implique que celles (...) qui subissent plusieurs discriminations se retrouvent dans des secteurs isolés. (...) Le concept d'intersectionnalité et plus généralement, l'idée d'intersection peinent à penser un rapport de domination mouvant et historique (...). En d'autres termes, l'intersectionnalité est un outil d'analyse qui stabilise des relations en des positions fixes, qui sectorise

les mobilisations, exactement de la même façon que le discours dominant naturalise et enferme les sujets dans des identités altérisées toujours déjà-là. » En d'autres termes encore, la multiplicité des catégories masque les rapports sociaux. Or, on ne peut dissocier les catégories sociales des rapports sociaux à l'intérieur desquels elles ont été construites. Dès lors, travailler sur des catégories, même reformulées en terme d'intersection, c'est prendre le risque que des points demeurent invisibles, points qui peuvent être les aspects les plus forts de la domination, comme ils peuvent être ceux qui sont potentiellement porteurs de résistance. La notion de multipositionnalité pose donc problème car il n'y a pas de « positions » ou, plus exactement, celles-ci ne sont pas fixes mais en perpétuelle évolution, renégociation, enchâssées qu'elles sont dans des rapports dynamiques.

Reste que les études post-coloniales et le *Black Feminism* ont eu le mérite de faire éclater le pseudo universalisme des grandes théories, de poser le problème de l'hétérogénéité du groupe des femmes et du même coup d'interroger radicalement les notions de solidarité et de sororité. C'est le sens de la réflexion d'Audre Lorde (1980) lorsqu'elle fait travailler la notion de « différences » en insistant sur le fait que ces dernières doivent être prises en compte, faute de quoi on perd de vue l'essentiel : le pouvoir d'utiliser les différences humaines comme « catalyseurs » du changement. Ou quand elle insiste sur la confusion fréquente entre « besoin d'unité et besoin d'homogénéité ». Dans un autre registre, ce sont les travaux de bell hooks qui débouchent sur la question suivante : est-ce que ce sont les différences qui l'emportent sur l'expérience partagée des femmes ? Ou bien est-ce que la lutte contre le sexisme est suffisante pour unifier la classe des femmes ? Bref, suffit-il de parler seulement de différences et d'antagonismes entre les femmes, ou bien est-ce le genre lui-même, construit différemment selon les positions de classe et de race, qui éclate<sup>(12)</sup> ?

Ces questions sont évidemment cruciales – et il convient de souligner qu'on pourrait les poser tout aussi bien à propos des classes sociales ou des groupes racisés. Reste que, posées ainsi, en termes de ou bien / ou bien, elles me semblent déboucher sur une impasse. Poser les problèmes en termes de consubstantialité des rapports sociaux permet une autre approche : *selon telle configuration ici et maintenant des rapports sociaux, le genre (ou la classe, la race) sera – ou ne sera pas –*

---

(12) Pour un exposé exhaustif des travaux nord-américains discutant la question de la fragmentation du groupe des femmes et de sa remise en question comme classe distincte, cf. l'article « De la fragmentation à l'unité. Vers l'articulation des rapports sociaux », in Juteau 1999.

*unificateur. Mais il n'est pas en soi source d'antagonisme ou source de solidarité.* Aucun rapport social n'est premier. En d'autres termes, il n'y a pas de contradiction principale et de contradictions secondaires. Quand les femmes d'Accor se battent, c'est en tant que femmes, qu'ouvrières, que femmes de couleur, elles n'empilent pas les registres revendicatifs ; en luttant de cette manière, elles combattent le droit ouvert à la surexploitation de tous et toutes et donc, en cela, accèdent à l'universel.

Reste que cette approche suppose la mise en œuvre d'un certain nombre de principes si l'on ne veut pas rabattre les pratiques sociales sur les relations sociales et les caractéristiques identitaires, si l'on ne veut pas non plus que la consubstantialité revienne à fonctionner comme un immense fourre-tout.

### Quelques principes d'utilisation des rapports sociaux

Le projet est donc de dénaturiser radicalement les constructions différentielles qui s'inscrivent dans les différentes inégalités, sans pour autant dématérialiser les rapports sociaux. L'analyse ici présente s'inscrit totalement en faux contre l'idée que les rapports de classe renverraient à l'instance économique et les rapports patriarcaux à l'instance idéologique. Chacun de ces systèmes possède ses propres instances qui exploitent économiquement, dominent et oppriment. Ces instances s'articulent entre elles, de façon intra et inter systèmes. Enoncer cela revient à lancer un véritable défi à l'analyse empirique. Si nous ne voulons pas isoler les rapports sociaux, si nous ne voulons pas fonctionner sur des catégories réifiées, comment peut-on s'y prendre ? C'est pour tenter de commencer à répondre à cette question que je proposerai ici quelques éléments de méthode et énumérerai un certain nombre de principes.

Il s'agit d'abord de l'impératif matérialiste : les rapports dont nous parlons ici, genre, « race », classe, sont des rapports de production<sup>(13)</sup>. Ils croisent donc exploitation, domination et oppression. Il est indispensable d'analyser minutieusement comment se fait l'appropriation du travail d'un groupe social par un autre. Ce qui

---

(13) C'est pourquoi je ne parle pas ici des rapports de génération. Il s'agit certes de rapports sociaux mais, en ce qui concerne notre société, ils ne m'apparaissent pas comme des rapports de production. Ce qui n'est évidemment pas le cas pour d'autres sociétés.

suppose de revenir aux enjeux (matériels et idéels) des rapports sociaux. Par exemple, en ce qui concerne le rapport social de sexe, ces enjeux sont la division du travail entre les sexes et le contrôle de la sexualité et de la fonction reproductive des femmes.

Il s'agit ensuite de l'impératif d'historicité : le caractère dynamique des rapports sociaux est central pour l'analyse. Ils doivent être historicisés car ils possèdent à la fois une structuration qui leur assure une certaine permanence, et connaissent des transformations qui correspondent à des périodes historiques et à des événements qui peuvent en accélérer le cours. Les historiciser, mais en veillant toutefois à ne jamais historiciser un seul rapport social au détriment des autres. Car cela reviendrait à transformer le rapport en catégories caractérisées par leur méta-stabilité.

Troisième impératif : cerner des invariants dans les principes de fonctionnement des rapports sociaux. Prenons l'exemple de la division sexuelle du travail : alors que les formes de celles-ci sont d'une extrême labilité dans le temps et dans l'espace, il n'en demeure pas moins qu'elle a deux principes organisateurs : le principe de séparation (travail d'homme versus travail de femme) et le principe de hiérarchie (un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme) (Kergoat, 2000).

Nécessité enfin d'être toujours très attentif à la façon dont les dominés réinterprètent, subvertissent le sens des catégories : une telle approche interdit de réifier les dites catégories. Reste que là encore, la subversion ne pèse sur les rapports sociaux que si elle est collective<sup>(14)</sup>.

Je reviens pour terminer aux concepts de consubstantialité et de coextensivité. La consubstantialité, ce n'est pas un fourre-tout où tout est dans tout mais un mode de lecture de la réalité sociale, j'espère l'avoir montré. C'est l'entrecroisement dynamique complexe de l'ensemble des rapports sociaux, chacun imprimant sa marque sur les autres ; ils se modulent les uns les autres, se construisent de façon réciproque. Comme le dit Roland Pfefferkorn (2007), « ces rapports sont mêlés de façon inextricable, ils interagissent les uns les autres et structurent ensemble la totalité du champ social ».

Mais le fait qu'ils forment système n'exclut pas les contradictions entre eux : il n'y a pas régulation circulaire ; c'est la métaphore de la spirale qu'il faudrait au contraire utiliser pour rendre

---

(14) Sinon, on parlera de contournement.

compte du fait que la réalité ne se referme pas sur elle-même.

Il ne s'agit donc pas, autour d'une question donnée, de faire le tour de tous les rapports sociaux, un à un, mais de voir les intercroisements et les interpénétrations qui forment « nœud » au sein d'une individualité ou d'un groupe.

La coextensivité quant à elle, renvoie au dynamisme des rapports sociaux puisque ce concept veut rendre compte du fait que les rapports sociaux se coproduisent mutuellement.

Mieux comprendre les rapports sociaux, leur intrication et les analyser, avoir une méthode pour les penser, c'est faire un pas vers leur possible dépassement. Refuser de raisonner sur des entités figées (raisonnement dont on voit bien les apories en terme d'action politique : cf. les débats sur le voile), cela permet de remettre au centre de l'analyse le sujet politique (et non plus seulement des victimes des dominations) en prenant en compte toutes ses pratiques, ambivalentes et souvent ambiguës.

C'est un effort pour penser – et donner une méthode pour penser – tant la pluralité des régimes de pouvoir que l'alchimie qui transforme, à plus ou moins long terme, cette domination pourtant intériorisée en pratiques de résistance. C'est donc une méthode pour détecter les germes d'utopie dans les situations présentes.

### Bibliographie

Collectif (1988), *Les rapports sociaux de sexe : problématiques, méthodologies, champs d'analyse*, Iresco, Paris.

Combahee River Collective (2006). « déclaration du Combahee River Collective ». In : Falquet et al. (coord.). *(Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et "race". Repères historiques et contemporains*. Cahiers du Cedref. Paris : Université Denis Diderot. P. 53-67. [première parution : 1979. « Black Feminist Statement ». In : Zillah Eisenstein. *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*. Monthly Review Press]

Crenshaw Kimberlé Williams. « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », Martha Albertson Fineman, Rixanne Mykitiuk (eds), *The Public Nature of Private Violence*, New York, Routledge, 1994, p. 93-118. On trouvera une traduction de cet article : « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n°39, 2005, p. 51- 82.

Davis, Angela. (1983). *Femmes, race et classe*, Paris : *Des femmes*. (Première édition : 1981, Random House, New York).

Dorlin Elsa (2005). « De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre ». *Cahiers du Genre*, n° 39, 2005, p. 83-105

Dunezat Xavier (2004). *Chômage et action collective. Luttés dans la lutte. Mouvements*

- de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe.* Thèse de doctorat, UVSQ.
- Godelier Maurice (1982). *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés.* Paris, Fayard
- Guillaumin Colette (1972). *L'idéologie raciste.* Gallimard, coll. « Folio essais », Paris 2002
- Hill Collins (1990). *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment.* London, Harper Collins
- hooks bell (1981). *Feminist theory : From Margin to Center.* Boston, South End Press
- Juteau Danielle (1999). « De la fragmentation à l'unité. Vers l'articulation des rapports sociaux », in *L'ethnicité et ses frontières.* Les Presses de l'université de Montréal.
- Kellerhals Jean (1981). « Ambiguïtés normatives de l'échange conjugal : le problème de la norme d'équité », *Revue suisse de sociologie*, 7, 3, p. 311-327
- Kergoat Danièle (2000). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, p. 35-44.
- Kergoat Danièle (2001). « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion ». *Actuel Marx*, n° 30, « Les rapports sociaux de sexe »
- Lorde Audre (1980). *Age, race, class and sex : Women redefining Difference.* Communication au colloque de Copeland, Amherst College.
- Mennesson Christine (2005). *Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre.* Paris, L'Harmattan
- Morrison Toni (2007). « *Luttes de classes et pauvreté plus tabous que le racisme.* » Entrevue avec Gie Gorris, MO\* Magazine, 6 février 2007. Traduit du néerlandais pour le réseau FEN par Edith Rubinstein. Consultable le 1er mars 2007 sur le site : [http://sisyphe.org/article.php3?id\\_article=2625-](http://sisyphe.org/article.php3?id_article=2625-)
- Parrenas Salazar Racel (2001). *Servants of Globalisation : Women, Migration and Domestic Work.* Standford California, Standford University Press
- Pfefferkorn Roland (2007). *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes.* Paris, La Dispute, coll. Le genre du monde.
- Rollins Judith (1990). « Entre femmes. Les domestiques et leurs patronnes ». *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 84, septembre.
- Testenoire Armelle (2006). « Eloignés au quotidien et ensemble. Arrangements conjugaux en milieu populaire. » *Cahiers du genre* n° 41 : « les intermittents du foyer. Couples et mobilité professionnelle »